



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE

Addendum N° 03 au Dossier d'Appel d'Offres

Référence : MCA-CI/WORKS/QPBS/307

Travaux de construction de l'échangeur du grand carrefour de Koumassi sur le boulevard VGE

26 janvier 2023

Le présent Addendum N°02 au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) Réf. MCA-CI/WORKS/QPBS/307 est émis conformément aux Instructions aux Soumissionnaires (IS) - Clause 9, pour modifier le DAO.

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

➤ **Avis Spécifique de Passation de marchés**

Supprimer :

Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le **30 janvier 2023 à 15h00** - Heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres soumises après la date et l'heure indiquées ne seront pas acceptées

Remplacer par :

Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le **13 février 2023 à 15h00** - Heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres soumises après la date et l'heure indiquées ne seront pas acceptées

➤ **Section II – Fiche de données de l'appel d'offres :**

Clause IS 22.3 (g) :

Supprimer :

Si un Soumissionnaire soumet une Offre technique avec protection par mot de passe, le mot de passe de l'Offre technique doit être envoyé au plus tard 15 minutes avant l'heure limite de soumission des Offres - heure locale de MCA-Côte d'Ivoire le **30 janvier 2023 à 15h00** heure Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com.

Remplacer par :

Si un Soumissionnaire soumet une Offre technique avec protection par mot de passe, le mot de passe de l'Offre technique doit être envoyé au plus tard 15 minutes avant l'heure limite de soumission des Offres - heure locale de MCA-Côte d'Ivoire le **13 février 2023 à 15h00** heure Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com.

Clause IS 23.1

Supprimer :

Les Offres doivent être soumises électroniquement au plus tard le **30 janvier 2023 à 15h00 heures** (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire). Un courriel sera envoyé avec les instructions de soumission aux Soumissionnaires enregistrés auprès de l'Agent de Passation de Marchés

Remplacer par :

Les Offres doivent être soumises électroniquement au plus tard le **13 février 2023 à 15h00 heures** (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire). Un courriel sera envoyé avec les instructions de soumission aux Soumissionnaires enregistrés auprès de l'Agent de Passation de Marchés

Clause IS 26.1

Supprimer :

La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne [www.Zoom.us](https://www.zoom.us) le **30 janvier 2023 à 15h45**, UTC. Le lien de la séance d'ouverture en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Remplacer par :

- La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne [www.Zoom.us](https://www.zoom.us) le **13 février 2023 à 15h45**, UTC. Le lien de la séance d'ouverture en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.